



Compte-rendu du Groupe de travail sur les PIAL

FO a rappelé ses revendications : **Abandon des PIAL / un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !**

Toutes les informations AESH sur le site : snudifo63.fr

Les AESH revendiquent un vrai emploi de la fonction publique, avec un salaire qui permet une vraie perspective de carrière et une reconnaissance de leur professionnalisation. **Mais toujours rien à l'horizon !** Dans les conclusions du Grenelle, que FO dénonce dans sa totalité, cette question là est encore reportée. Pour l'instant, ces personnels restent dans la précarité et devraient accepter sans sourciller les PIAL qui visent selon l'Administration "à améliorer leurs conditions de travail tout en offrant à l'éducation nationale toute la souplesse de leur position." Cette souplesse est-elle dédommée ? Est-elle bien acceptée des collègues ? Récupérer des heures d'accompagnement à un élève pour en donner à un autre est-ce dans l'intérêt des élèves et de leur famille ?

A toutes ces questions, la réponse est NON. Et les personnels se mobilisent pour résister à ces mesures.

Il est clair que les conditions de travail des AESH se sont détériorées avec les PIAL. Les AESH revendiquent le retour à des notifications d'heures individualisées et condamnent la mutualisation à outrance.

Cette mutualisation n'a qu'un but : faire des économies ! Les AESH ne sont pas dupes.

AFFECTATIONS RENTRÉE 2021 : FO demande que les affectations soient communiquées avant les congés scolaires. (comme c'est le cas dans la Haute-Loire, où les affectations ont déjà été communiquées)

L'administration répond qu'elle est en train de faire les affectations, et qu'elle essaie de répondre favorablement à notre demande. **La FNEC FP FO se félicite de cette réponse, même si elle reste vigilante sur ce point.**

L'administration indique que dans la majorité des demandes, elle va pouvoir répondre favorablement au premier vœu des collègues.

Attention, il n'y a pas de restrictions d'école dans vos vœux, vous pouvez demander l'école de votre choix. Certains collègues ont essuyé des refus de postuler dans certaines écoles sous des prétextes arbitraires et subjectifs de l'Administration

PAUSE MÉRIDIDIENNE : Le 20 novembre 2020, le conseil d'Etat a statué que l'accompagnement méridien allait dès la rentrée 2021 être à la charge des collectivités. Ce seront donc les mairies qui embaucheront les AESH sur le temps de midi (avec signature d'une convention). Dans les faits, nous savons que la situation sera très différente d'une collectivité à une autre. FO a régulièrement posé ce problème et pense que cela va permettre de répondre favorablement à la situation de certains collègues qui pourront percevoir un petit complément de salaire . Attention, nous sommes intervenus pour que cette pause méridienne ne soit pas imposée aux collègues et que seuls les AESH volontaires effectuent ces temps d'accompagnement.

Si vous envisagez de travailler sur le temps méridien et/ou faire du péri-scolaire, contactez le syndicat, il pourra vous aiguiller sur la marche à suivre.

CHANGEMENTS D'AFFECTATION EN COURS D'ANNÉE : Les PIAL ont érigé un principe : la flexibilité ! Désormais, les AESH peuvent être affectés du jour au lendemain sur un ou plusieurs établissements (certains collègues ont reçu des messages à 20 heures pour un changement dès le lendemain). C'est inadmissible de penser que les personnels sont disponibles, sans tenir compte de leurs situations familiales et professionnelles. **FO dénonce ces changements d'affectations en cours d'année.** L'administration indique qu'un délai minimum soit prévu pour laisser le temps aux personnels de pouvoir s'organiser. **Si un jour vous êtes dans ce cas, ne restez pas seuls, FO interviendra comme il l'a déjà fait cette année à plusieurs reprises, ce qui a permis aux collègues AESH de ne pas subir une mutation forcée et arbitraire.**

FORMATIONS : La formation d'adaptation à l'emploi s'est déroulée en visio cette année. La seule autre formation maintenue en présentiel est celle de « transfert » (pour les élèves ayant un handicap

moteur). L'administration espère l'année prochaine pouvoir mettre en place d'autres formations. **La FNEC FP FO a rappelé que ces formations devaient être faites sur le temps scolaire !**

AESH REMPLAÇANT : Au vu des notifications massives de la MDPH durant l'année scolaire, l'administration ne souhaite pas mettre en place des AESH remplaçants. **C'est une situation que FO dénonce ! Il est important pour les collègues et les élèves de mettre en place une solution de remplacement notamment lorsque les AESH sont absents, et pour permettre également la formation sur le temps de travail.**

AESH RÉFÉRENT : L'Administration indique que ce seront des contrats de 24h avec une journée "déchargée" dédiée au travail de "réfèrent" auprès des collègues avec une prime de 600 euros par an qui sera a priori mensualisée (50 euros par mois). Il y aurait 1 AESH réfèrent par PIAL, soit 29. FO a posé la question des frais de déplacement, mais l'administration n'est pas encore en mesure de répondre. Les postes vont bientôt paraître, l'administration indique que les recrutements devraient être effectifs avant l'été. **Il ne faut pas être dupe, la FNEC FP FO rappelle que la création d'AESH réfèrent ne relève d'aucune revendication des personnels. Ce que les AESH réclament c'est une formation de qualité, ainsi que le soutien et la protection de la hiérarchie.**

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : Il doit se faire sur le temps de travail et sur le lieu de travail si possible ! Le syndicat FO a eu des retours de collègues qui encore cette année ont été convoqués un mercredi, jour où ils ne travaillaient pas. **Saisissez le syndicat si c'est votre cas, l'administration ne semble pas au courant de cette pratique dans certaines circonscriptions ! De plus, des frais de déplacement doivent vous être versés.**

QUELQUES CHIFFRES SUR LE DEPARTEMENT : Il y a aujourd'hui 40 élèves notifiés non accompagnés. Cette l'année, pour faire face aux nouvelles notifications, 150 AESH ont été recrutés. On compte 830 AESH. 80% des accompagnements sont notifiés en aide mutualisée.

Loin des annonces médiatiques de Blanquer qui expliquent que tout va bien, la réalité des chiffres prouve que c'est bien une diminution de l'aide pour les enfants à besoins particuliers qui est appliquée et une dégradation des conditions de travail des personnels.

Lors de ce groupe de travail, la FNEC FP FO a porté les revendications des collègues AESH et exprimé clairement son opposition au dispositif des PIAL, qui est un maillon du démantèlement minutieux de l'enseignement spécialisé, et une destruction du droit à la prise en

charge du handicap des élèves (fermeture des établissements spécialisés, diminution du temps d'accompagnement des élèves, dégradation des conditions de travail).

Le 3 juin dernier, les AESH, avec leurs organisations syndicales, étaient en grève, et en assemblées générales. Certaines AG ont pris position pour une montée à Paris pour s'adresser directement au ministre et exiger que les revendications soient appliquées. Nous ne lâcherons rien ! 115 000 AESH employés par le ministre de l'Éducation Nationale sans statut, avec un salaire de misère : inadmissible ! En pièce jointe le dernier communiqué de la FNEC FP FO.

Il y a urgence à :

- - engager l'augmentation des salaires et garantir la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- - abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- - créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- - recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.
- - appliquer pour les AESH la prime REP/REP+ et de la prime informatique : [pétitions en ligne ICI](#)
- - rétablir et créer tous les postes et structures spécialisées IME/ITEP... ainsi que renforcer les équipes RASED
- - annuler les fermetures de classes

Le FNEC-FP-FO 63 s'inscrit dans la résolution de la FNEC-FP-FO nationale réunie les 3 et 4 juin : " *La CEF se félicite du succès de la journée de grève du 3 juin qui a réuni des milliers d'AESH, avec des enseignants et des parents d'élèves. **Après la réussite de cette mobilisation, la question de la montée au ministère pour la satisfaction des revendications (un vrai statut, un vrai salaire, abandon des PIAL) est posée.*** "

Ces mobilisations ne resteront pas sans suite, et FO y prendra toute sa part aux côtés des AESH, avec les enseignants, dans l'unité syndicale, avec la FSU/CGT/SNALC/SUD. Nous vous tiendrons informés des actions à venir.

En Haute-Loire, dans les Landes, en Seine St Denis... les AESH réunis ce jour avec les collègues et les syndicats ont adopté des motions. Tout comme les AESH de notre Académie, se heurtant à la surdité et au mépris

des représentants locaux du Ministre, elles estiment nécessaire de poursuivre la mobilisation.

En Haute-Loire, les AESH appellent les personnels des écoles à se réunir, à discuter de la situation et à désigner des délégués de l'école pour participer à une réunion de coordination départementale pour organiser la grève ([motion à lire sur notre site](#)).

Dans les Landes, les AESH réunis estiment que la mobilisation doit monter d'un cran et que c'est au Ministère qu'il faut aller porter les revendications ([appel à lire sur notre site](#)) !

C'est ce qui a été aussi décidé à l'Assemblée Générale des grévistes à Grenoble et dans le 93 :

"Dans la France entière, constituons nos délégations, allons voir monsieur Blanquer, exigeons la satisfaction de nos revendications !"

FO invite à continuer partout les discussions avec les AESH, les AED, les enseignants et les parents d'élèves pour construire tous les moyens pour gagner sur l'ensemble des revendications. Les militants FO continuent leurs tournées d'écoles et d'établissements pour engager ces discussions

Pour résister, revendiquer, reconquérir

Adhérez au SNUDI FO 63, le syndicat Libre et Indépendant

L'adhésion se fait à l'année civile : adhérez dès maintenant

<http://www.snudifo63.fr/>